

# Sommaire

---

## Fonctionnaires

**Dominique Ouattara exhorte les nouveaux fonctionnaires à servir avec détermination**

Fraternité Matin - samedi 20 juillet 2019

## Société

**La Mugef-Ci fait plier le régime pour l'entrée en vigueur de la Cmu**

Le Temps - samedi 20 juillet 2019

## Politique

**La Princesse de Jordanie félicite le Président Ouattara**

Fraternité Matin - samedi 20 juillet 2019

**Gon Coulibaly met fin au calvaire des populations de Tafiré**

Fraternité Matin - samedi 20 juillet 2019

**La Chambre d'appel rejette la demande de Bensouda**

L'Inter - samedi 20 juillet 2019

**Le Pdc et l'opposition préparent du lourd contre Ouattara**

Soir Info - samedi 20 juillet 2019

## Conjoncture économique et sociale

**Bientôt, une nouvelle banque agricole**

Fraternité Matin - samedi 20 juillet 2019

**Le projet de loi adopté en commission hier**

Fraternité Matin - samedi 20 juillet 2019

**12 milliards fcfa mobilisés sur 24 milliards fcfa recherchés**

L'Inter - vendredi 19 juillet 2019

**Siandou Fofana rencontre des plus hautes instances à Madrid**

Le Patriote - samedi 20 juillet 2019



Sortie de la 53e promotion de l'éna / La 53e promotion sortante de l'école nationale d'administration (ena) est opérationnelle.

## Dominique Ouattara exhorte les nouveaux fonctionnaires à servir avec détermination



Dominique Ouattara et ses filleuls ont immortalisé ces instants de bonheur et d'engagement pour l'administration ivoirienne. (PHOTO : CAB. 1ÈRE DAME).

La 53e promotion sortante de l'école nationale d'administration (ena) est opérationnelle. Forte de 427 élèves, elle a fait sa sortie officielle, hier, au cours de la cérémonie de baptême et de remise de diplômes au sein de cet établissement sis aux deux-Plateaux. et ce, après une formation allant de 20 à 34 mois en fonction des cycles. Les élèves ont obtenu une moyenne d'au moins 12/20 à l'issue de la formation. à ses filleuls, Dominique Ouattara, leur marraine, a demandé d'accomplir leur mission avec courage et détermination au service du pays. « Tout au long de vos carrières respectives, vous serez appelés à agir pour changer les choses et à résister à toute forme d'injustice, de corruption ou d'agissement au détriment de l'intérêt général. Après d'excellents résultats, vous êtes prêts à vous mettre au service de l'état et de vos concitoyens. Je suis fière de vous ». Sensible à tout ce qui touche à l'éducation et à l'excellence de la formation de la jeunesse, la Première dame a affirmé qu'il est capital que ces derniers soient outillés pour assumer leurs fonctions respectives. « L'éna est une prestigieuse institution de formation des cadres de l'administration publique dans tous les domaines de la vie publique. à savoir, la gestion administrative, la gestion économique et financière ainsi que la diplomatie ». Dominique Ouattara a exhorté ses filleuls à surtout mettre en pratique tout ce qu'ils ont appris au cours de la formation. Pour soutenir l'école dans sa politique d'une formation rigoureuse, la Première dame a équipé la salle multi media. en offrant entre autres, 40 ordinateurs, des mobiliers de bureau, 5 imprimantes, 1

vidéo projecteur à hauteur de 40 millions de F Cfa. aux majors des trois cycles (moyen, moyen supérieur et supérieur) Dominique Ouattara a remis officiellement des diplômes. Il s'agit de Kouadio Guy Fabrice de la filière impôts (16,20 de moyenne), Tré Yves de la filière finance générale (16,63 de moyenne et Tanoh N'guessan Georges de la filière trésor (16, 64 de moyenne). Cette promotion 2016-2017 a choisi pour devise : solidarité, probité et excellence. 9 élèves issus de la Centrafrique, du Djibouti et du Niger font partie de la promotion sortante. à ceux-ci et à l'ensemble des élèves, le ministre de la Fonction publique, Issa Coulibaly, dira qu'ils doivent toujours faire prévaloir la probité, l'excellence ; des valeurs incarnées par leur marraine Dominique Ouattara. L'administration publique attend d'eux leur engagement. C'est pourquoi, il leur a demandé de ne pas décevoir leur marraine tout au long de leur carrière. Quant à la directrice générale de l'éna, Traoré Salamata, elle a fait remarquer que les élèves ont reçu une formation de qualité pour servir dans l'administration publique. Signalons que la promotion sortante a passé le flambeau à la promotion 2017-2018. Clarisse duncan, épouse du vice-Président de la république et des membres du gouvernement étaient présents à cette cérémonie de baptême de promotion qui s'est achevée par un défilé des élèves

**CHRISTIAN DALLET**

Paiement de 50% des cotisations des fonctionnaires

## La Mugef-Ci fait plier le régime pour l'entrée en vigueur de la Cmu



Mesmin Komoé a eu gain de cause face au régime.

cotisations des 3 mois de carence», s'est réjoui Mesmin Komoé, président du Conseil d'administration de cette Mutuelle. Au cours d'une conférence de presse, le jeudi 18 juillet 2019 au siège de cette organisation. C'est pourquoi il a appelé les fonctionnaires et agents de l'Etat précisant par ailleurs, à se faire enrôler massivement. La Cmu entre en vigueur le 1er octobre 2019

**FABRICE TÉTÉ**

«En 2014, la Côte d'Ivoire adoptait la loi portant instituant la Couverture maladie universelle(Cmu). Afin de maintenir entre les fonctionnaires et agents de l'Etat leur solidarité vieille d'une cinquantaine d'année et soucieux de garantir une prise en charge médicale efficiente, la Mugef-Ci a souhaité un arrimage entre les deux systèmes de prise en charge. Cela se traduit par une mutualisation des cotisations des fonctionnaires et agents de l'Etat, en activité ou à la retraite, et par l'institution d'un régime complémentaire obligatoire qui prendra en charge les mutualistes sur les prestations non couvertes par la Cmu. Le gouvernement a fait droit à cette requête. Les cotisations des fonctionnaires et agents de l'Etat ont été mutualisées. Ainsi, les cotisations de la Cmu des mutualistes ainsi que leurs ayants-droits seront supportées par les cotisations du régime de base maladie de la Mugef-Ci et le reliquat servira à offrir un régime complémentaire obligatoire. Seulement, sans l'accroissement de ses ressources, la Mugef-Ci ne serait pas en capacité de répondre aux attentes de ses adhérents, sa pérennité se trouvait même menacée. Face à cette situation, le Conseil d'administration, appuyé par la direction exécutive, a engagé un plaidoyer auprès du gouvernement pour le paiement d'une part patronale et la prise en charge entière des cotisations de la période de carence de trois mois. Cette autre requête vient de trouver un écho favorable auprès du gouvernement. En effet, le gouvernement, au cours du conseil des ministres tenu le 17 juillet 2019 décide de payer 50% des cotisations des fonctionnaires et agents de l'Etat ainsi que celles de leurs ayants-droits et décide de supporter le montant des

Lutte contre la faim et la malnutrition / La Princesse de Jordanie Sarah Zeid a reconnu et salué les actions du Chef de l'État, Alassane Ouattara, contre la malnutrition et la faim.

## La Princesse de Jordanie félicite le Président Ouattara



La Princesse Sarah Zeid a été reçue en audience par le couple présidentiel. (PHOTO : PORD DAGNOGO).

C'est pour moi un honneur de rencontrer le Président Alassane Ouattara et son épouse Dominique Ouattara. J'ai saisi l'opportunité de cette rencontre pour les féliciter, surtout le Président de la République, parce qu'il est un champion dans la lutte contre la malnutrition», a déclaré la Princesse de Jordanie, au terme d'une audience que lui a accordée hier le couple présidentiel, à sa résidence, à Abidjan-Cocody. en sa qualité de conseillère du Programme alimentaire mondial (Pam) en matière de nutrition, la Princesse Sarah Zeid a également apprécié, à sa juste valeur, la création du Centre d'excellence dédié à la lutte contre la faim et la malnutrition. «Nous avons évoqué aussi cette belle initiative qu'il a soutenue, à savoir la création du Centre d'excellence régional contre la faim et la malnutrition en Afrique (Cerfam)», a-t-elle déclaré. Ce centre, implanté à Abidjan, a été officiellement inauguré le 25 mars 2019. Pour la Princesse de Jordanie, avec cette structure, il s'agit de «pousser et de renforcer toutes les activités en faveur de la lutte contre la malnutrition, en utilisant les techniques et les technologies innovantes. Ce qui pourra nous aider à avancer dans la lutte». La princesse Sarah Zeid a confié avoir également évoqué avec le Président ivoirien les conditions pour améliorer davantage la nutrition, non seulement en Côte d'Ivoire, mais au-delà, «dans toute la région» .

**MARCEL APPENA**



Adduction en eau potable / Le système d'alimentation en eau potable de la ville de Tafiré et des localités environnantes, Badikaha et N'Golodougou, à partir du fleuve Bandama, a été renforcé.

## Gon Coulibaly met fin au calvaire des populations de Tafiré

**Accès à l'eau potable** **Gon Coulibaly met fin au calvaire des populations de Tafiré**

Le Premier ministre a inauguré, hier, un château d'eau devant desservir cette commune et des localités environnantes.



Financement de l'agriculture  
**Adama Koné annonce la création d'une nouvelle banque agricole**

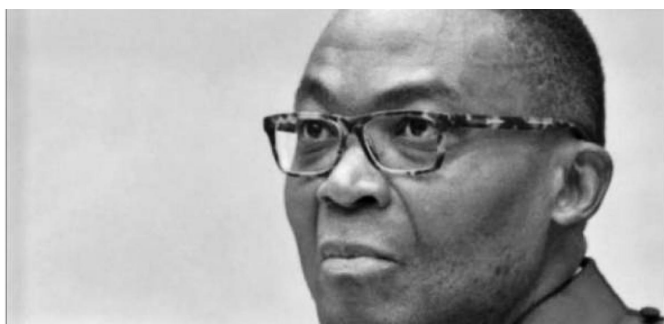
Le premier ministre Amadou Gon Coulibaly a procédé, le 19 juillet, à son inauguration. d'un coût global de 9 milliards 331 millions de FCfa, ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement d'offrir de l'eau potable à tous les Ivoiriens où qu'ils se trouvent sur tout le territoire national. pour le premier ministre, cette cérémonie traduit la volonté du gouvernement d'améliorer de façon significative le bien-être des populations à travers son programme social initié par le président de la république Alassane Ouattara et dont l'accès à l'eau potable est une des priorités. « Dans cette dynamique, les efforts du gouvernement se sont concentrés sur la réhabilitation et le remplacement des pompes à motricité humaine en milieu rural et la mise à niveau et le renforcement des réseaux de production d'eau avec la construction de plusieurs châteaux d'eau en milieu urbain », a-t-il indiqué, non sans préciser que l'ensemble des châteaux inaugurés aura coûté environ 29 milliards de FCfa. Il s'est voulu également rassurant quant à la poursuite des efforts du gouvernement dans le cadre du programme « Eau pour tous », avec la construction de 200 systèmes hydrauliques urbains d'ici 2020. Concernant la région du Hambol, Amadou Gon Coulibaly a révélé que 254 pompes sont réparées ou renforcées sur les 617 pompes que compte la région. En ce qui concerne spécifiquement la ville de Tafiré et les localités environnantes, le Chef du gouvernement s'est réjoui de ce que la mise en œuvre de ce château d'eau va permettre de soulager une population qui était confrontée à un déficit de production d'eau potable de l'ordre de 1300 m<sup>3</sup> / jour, alors que la production disponible était de 72 m<sup>3</sup> / jour, quand la demande globale se chiffrait à près de de 1372 m<sup>3</sup> / jour, soit un taux de déficit de 95%. « Aujourd'hui, ce cauchemar est terminé », s'est-il félicité. Car désormais, plus de 51 400 personnes

auront accès à l'eau potable en qualité et en quantité et en toute saison de l'année. Le premier ministre a salué tous les acteurs impliqués dans la réalisation de ce projet, à savoir l'office national de l'eau potable (Onep), la Sodeci et l'entreprise Franzetti. « Le Programme « Eau pour tous » du Président de la République, Alassane Ouattara devient ainsi une réalité pour toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire », a-t-il souligné. Laurent Tchagba, ministre de l'hydraulique, tout en saluant la présence effective du premier ministre Amadou Gon Coulibaly, voit en cette journée le témoignage de l'engagement du gouvernement d'être toujours aux côtés des braves et laborieuses populations. « Nous voudrions dans la continuité remercier et rendre hommage au Président de la République, Alassane Ouattara, pour avoir initié ce projet », a-t-il affirmé. selon le ministre Tchagba, ce système d'alimentation en eau potable de la ville de tafiré et des localités environnantes a été cofinancé par la Banque ouest africaine de développement (Boad) et la Banque d'investissement pour le développement de la Cedeao (Bidc) et la Côte d'Ivoire. Christain Adoveland, président de la Boad et Abdoulaye Fall, vice-président en charge des opérations de la Bidc, se sont engagés à être toujours aux côtés de la Côte d'Ivoire. pour le maire de Tafiré, Coulibaly soukalo dit Charles Sanga, ce projet est une « délivrance » pour les populations de Tafiré. « Elles voient la fin d'un calvaire qui dure depuis de longues années, où pour le besoin des ménages, il leur fallait parcourir des kilomètres », a-t-il souligné. signe, selon lui, que le gouvernement est à l'écoute du peuple.

**CHARLES KAZONY**

Acquittement de Gbagbo & blé Goudé - «prorogation» de délai pour un éventuel appel

## La Chambre d'appel rejette la demande de Bensouda



Sur la photo, Chite Eboe-Osuji, juge-président de la Chambre d'appel de la Cpi. (Ph. DR)

La décision était attendue. Elle est tombée le vendredi 19 juillet 2019. La Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (Cpi) n'a pas accédé à la demande de la procureure Fatou Bensouda de proroger le délai pour le dépôt de son mémoire d'appel dans l'affaire «Laurent Gbagbo-Blé Gaudé». Mardi 16 juillet, la Chambre de première instance 1 déposait l'exposé écrit des motifs de sa décision d'acquittement des accusés Laurent Gbagbo et Blé Goudé, rendue en audience publique le 15 janvier 2019. Dans la foulée, la procureure Fatou Bensouda a saisi la Chambre d'appel, lui demandant une prorogation du délai pour interjeter appel. Elle dispose en principe d'un mois pour se déterminer quant à un éventuel appel. Mais la magistrate gambienne, jugeant ce délai court, a introduit une requête auprès de la Chambre d'appel. Mme Bensouda a justifié sa requête, d'une part, par le fait que la période qui lui est allouée pour décider d'un appel, coïncide avec la période des «vacances judiciaires»; d'autre part, par le fait que la longueur et la complexité des raisons exposées par les juges dans leurs opinions respectives exigent du temps. De façon concrète, Fatou Bensouda a sollicité de la Chambre d'appel de pouvoir déposer son acte d'appel le 10 octobre 2019 et son mémoire d'appel le 9 décembre 2019. L'avocate des victimes dans l'affaire, Paolina Massida, ainsi que le conseil principal de Laurent Gbagbo, Emmanuel Altit, ont appuyé- chose rare pour le second - la requête de la procureure. Dans sa réponse, la Chambre d'appel estime qu'une prorogation de 55 jours serait disproportionnée, sachant que le délai habituel pour le dépôt de la déclaration d'appel est de 30 jours. La Chambre d'appel, nonobstant les vacances judiciaires, considère qu'il n'est pas approprié de «presque tripler [e] délais. Elle estime qu'une prorogation de 30 jours est, dans les circonstances actuelles, appropriée. S'agissant de la demande de prorogation du délai de dépôt du mémoire

d'appel de 90 jours, la Chambre d'appel estime que si, en ce qui concerne la déclaration d'appel, une grande partie du délai tombe dans les vacances judiciaires, ce n'est pas le cas relativement au mémoire d'appel, où le délai normal est considérablement réduit. La Chambre d'appel a alors purement et simplement rejeté la demande de prorogation du délai imparti pour la présentation du mémoire d'appel. Si elle entend contester le verdict d'acquittement de MM. Gbagbo et Blé Goudé, Fatou Bensouda devra se conformer aux délais à elle impartis par les juges. Rappelons que les deux acquittés, Laurent Gbagbo et Blé Goudé, bénéficient de la liberté conditionnelle, depuis le 1er février 2019. Ils se trouvent, à Bruxelles, pour l'un, à La Haye, pour le second.

**KISELMINAN COULIBALY**

BATAILLE AUTOUR DE LA CEI / Passage du projet de loi en Commission à l'Assemblée nationale. Réaction par la force dans les mes par l'opposition ? La bataille qui a fait rage, pendant 5 h d'horloge, au Parlement, autour de ce projet de loi, va certainement se déporter dans les rues, a court terme.

## Le PdcI et l'opposition préparent du lourd contre Ouattara



Quelque chose de lourd se prépare contre le pouvoir Ouattara... (Ph. Archives)

Passage du projet de loi en Commission à l'Assemblée nationale. Réaction par la force dans les mes par l'opposition ? La bataille qui a fait rage, pendant 5 h d'horloge, au Parlement, autour de ce projet de loi, va certainement se déporter dans les rues, a court terme. Et, sur ce terrain, c'est le rapport de force qui s'imposera... Par vingt quatre (24) voix pour, seize (16) contre et zéro abstention, des députés de la Commission des affaires générales et administratives (Cagi) ont voté, le jeudi 18 juillet 2019, la loi portant recomposition de la Commission électorale indépendante (Cei). Il s'agit de la loi n°2001-634 du 9 octobre 2001 portant composition, organisation, attributions et fonctionnement de la Cei. Ce qui choque, au plus haut point le PdcI et l'opposition parlementaire, c'est cette disposition qui autorise la présence des représentants du « président de la République et du ministre chargé de l'administration », même s'ils ne sont pas éligibles au poste de président de la Cei. Le vote de cette loi, dans les conditions et le contexte que l'on sait, laisse derrière lui, une opposition, toute tendance confondue, sur le pied de guerre. Très en colère, elle se prépare à une grande riposte. D'autant que toutes ses propositions sont restées lettres mortes. Ce qui lui faire dire « que les conditions de futurs troubles sont en train d'être réunis » L'opposition, vent debout contre ce projet, mais qui a échoué à obtenir son retrait avant d'être battu

dans l'urne en Commission, va maintenant trouver une autre stratégie. Celle de « la confrontation Le compte à rebours d'une autre déflagration post-électorale en 2020 vient d'être lancé par les deux camps opposés. Vu que le ministre de l'Intérieur et de la sécurité, Sidiki Diakité, exclut tout nouveau débat. « Nous n'avons pas le temps de passer tout le temps en discussions. Le gouvernement n'a rien inventé. Il n'a fait que prendre en compte les conclusions des travaux menés six mois durant... Une élection ne se gagne pas à la Cei. Il faut bien confier l'organisation des élections à un groupe. L'indépendance, elle, ne se décrète pas », a-t-il sèchement indiqué, au terme du vote. Sidiki Diakité, n'est pas seulement ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Il est membre N° 36 du Bureau politique et du Conseil national du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix (rhdp). A l'opposition qui soutient que « les Choix du gouvernement ne respectent ni la lettre ni l'esprit des recommandations de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples », accusant, par ailleurs le gouvernement d'avoir « tiré des accords avec des partis factices proches du rhdp », le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Sansan Kambilié, brandit l'argument selon lequel, « l'arrêt de la Cour africaine des droits et des peuples du 18 novembre 2016 sur lequel se base la réforme n'a pas imposé à la Côte d'Ivoire d'organiser des discussions avant d'y parvenir »

### Urgence démocratique

Les juges, selon lui, conforme aux principes d'équilibre, donc d'indépendance. La Côte d'Ivoire n'y était tenue a moitié « Car, s'ils sont obligatoires, les arrêts de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples ne sont pas, pour autant, exécutoires », fait valoir Sansan Kambilié. De ce dialogue de sourds, pourrait, si rien n'est fait, en termes de concessions, résulter un choc très violent entre les deux camps. Maurice Kakou Guikahué, Secrétaire exécutif en chef du PdcI, n'écarte pas cette éventualité. « Si la loi sur la Cei est votée, vous allez voir ce qu'on va faire », a-t-il glissé, dans une interview qu'il a accordée au journal Le Nouveau Réveil, proche du PdcI. « Le président de la République et le ministre de l'Intérieur ne doivent pas avoir de représentant, parce qu'ils ne sont pas concernés par les élections. Et, encore plus grave, au niveau local, on met une Commission de 7 personnes, 3 de l'opposition, 3 du parti au pouvoir; le représentant du préfet et du sous-préfet et il



n'y a pas de représentant de la société civile. La encore, c'est déséquilibré. Ça fait 4 contre 3. Dans tous les cas, la recomposition qu'ils ont faite n'est pas équilibrée... En cas de vote de cette loi, vous allez voir ce qu'on va faire », a sévèrement averti Maurice Kakou Guikahué. Au Pdc, comme dans les autres partis de l'opposition, dont le Front populaire ivoirien (Fpi), il y a aujourd'hui en Côte d'Ivoire, une urgence démocratique, vu le péril qui plane sur les élections futures. Le ton de ce que l'opposition entend faire va être donné, ce samedi. D'abord, le Pdc ira en croisade contre cette loi. Il va chauffer à blanc ses responsables à la base, à travers des réunions. « Ce sont des séances de travail. Sont concernés, tous les délégués départementaux et communaux, les permanents des délégations, les membres du Bureau politique de la zone concernée, les membres du comité de base, les membres du grand Conseil régional, les membres du comité des sages, tous les Secrétaires généraux de section, les présidentes des femmes, les présidents des jeunes, les présidents des mouvements de soutien qui opèrent dans la zone et des Coordonnateurs régionaux de la Coordination des enseignants Pdc-Rda », a précisé M. Guikahué. Ce sont-là les personnes que le Pdc va ameuter ces prochains jours. Dès aujourd'hui, samedi 20 juillet 2019, la commune de Yopougon abritera un meeting géant à la « Place Cpi» Le Président du comité d'organisation (Pco), Koné Boubakar, estime que le « pays est en lambeaux, tout le monde souffre. Il faut bien qu'une force politique se lève pour prendre le devant afin que les autres le rejoignent dans ce dessein commun au plan national» Le choix de Yopougon s'explique, selon lui, par le fait « que c'est le bastion du Fpi» Après Yopougon, le parti de Gbagbo entend investir le pays profond, à la rencontre des populations ivoiriennes, pour leur demander « de se tenir prêtes », dans la perspective des prochaines joutes politiques. « Les Ivoiriens ont compris que ce n'est pas la torpeur et dans la peur que qu'ils vont réaliser leurs souhaits, en terme de besoin de liberté, en terme de besoin de plus de démocratie, en terme de besoin de plus de justice sociale », a martelé Koné Boubakar, chargé de l'organisation des manifestations, Directeur national du protocole dans le « Parti de Gbagbo». Il invite le Pdc, l'Eds, le Mfa, l'Urd et tous les partis d'opposition à les rejoindre...

**ARMAND B. DEPEYLA**





En défendant hier le projet de loi modifiant l'ordonnance N° 2011-36 du 3 novembre 2011 portant réglementation des Systèmes financiers décentralisés (Sfd) face aux députés, le ministre de l'économie et des Finances...

## Bientôt, une nouvelle banque agricole

En défendant hier le projet de loi modifiant l'ordonnance N° 2011-36 du 3 novembre 2011 portant réglementation des Systèmes financiers décentralisés (Sfd) face aux députés, le ministre de l'économie et des Finances, Adama Koné, a annoncé la création prochaine d'une banque dédiée à l'agriculture. Le représentant du gouvernement n'a cependant pas donné de date précise pour le démarrage des activités de cette banque. « Nous allons mettre une équipe en place qui va travailler pour une banque dédiée à l'agriculture », a annoncé Adama Koné. « C'est un projet qui a été très mûri », soutient-il. à l'occasion, le ministre de l'Economie et des Finances a annoncé que les termes de référence sont déjà prêts et un cabinet sera sélectionné pour mener à bien les travaux. de même, il a rassuré les députés sur le fait que les dispositions, « en s'appuyant sur les expériences du passé » ont été prises pour éviter de nouvelles erreurs. La particularité de cette banque qui verra le jour, précise le ministre, fera la part belle - avec un actionnariat ouvert- au secteur privé, notamment aux agriculteurs. Avec eux, assure-t-il, les discussions vont bon train. Selon lui, le fait d'avoir eu l'état comme seul acteur dans la mise en place des banques dédiées, autrefois à l'agriculture, a contribué à leur faillite. L'annonce du ministre de l'économie et des Finances, vient à un moment où la Banque pour le financement de l'agriculture (Bfa), une institution qui devait faire la promotion du secteur agricole, a disparu. Bien avant, c'était à la Banque nationale pour le développement agricole (Bnda), qui avait fait la fierté du monde agricole ivoirien, de mettre la clé sous le paillason. La Côte d'Ivoire est un pays à très fort potentiel agricole. Ce secteur, représente dans sa structure économique, environ entre 25 et 35% du pib, 40 et 70% des recettes d'exportation selon les années et offre 2/3 des emplois.

**A. KOUAO**



Intégration de la finance islamique dans les Sfd / Les débats sont allés très vite.

## Le projet de loi adopté en commission hier

### Financement de l'agriculture

# Adama Koné annonce la création d'une nouvelle banque agricole

P. 8

Les débats sont allés très vite. A l'arrivée, le projet de loi modifiant l'ordonnance N° 2011-36 du 3 novembre 2011 portant réglementation des Systèmes financiers décentralisés (Sfd) a été adopté, hier, à l'unanimité des députés membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef), présidée par Mamadou Sanogo. dans son exposé des motifs, le représentant du gouvernement, le ministre de l'économie et des Finances, Adama Koné, a indiqué que cet amendement qui porte exclusivement sur l'article 6 de l'ordonnance en question consiste, d'une part à mentionner la possibilité désormais offerte aux Sfd de réaliser des opérations conformes aux principes de la finance et d'autre part que des instructions de la Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest (Bceao) interviendront pour préciser les modalités d'exercice de l'activité de finance islamique par les institutions de microfinance. Une position soutenue par tous les groupes parlementaires. « Le gouvernement est conscient de poursuivre les efforts, malgré la dynamique de croissance, d'avoir un regard sur les populations, de prendre en compte les aspirations des populations qui n'ont pas accès au système financier classique », explique le ministre. En intégrant la finance islamique dans le dispositif, Adama Koné a soutenu que celle-ci présente de nombreux avantages, à savoir le non-recours aux intérêts, aux spéculations, l'interdiction de financer l'industrie de l'armement, des activités pornographiques, les jeux de hasard. Les Sfd, dans l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) sont régis par la loi uniforme portant leur réglementation, adoptée par le Conseil des ministres de l'Umoa d'avril 2007. Cette loi-cadre a été transposée en Côte d'Ivoire par l'ordonnance N°2011-36 du 3 novembre

2011 portant réglementation des Sfd. Ce cadre légal a permis, depuis son adoption, selon le ministre de l'économie et des Finances, la diversification des instruments financiers dans l'Union et le renforcement de la stabilité du secteur par une meilleure protection de la clientèle des Sfd et la mise en conformité des institutions de microfinance avec les normes internationales dans le domaine financier. En vue d'améliorer les stratégies de l'Union en faveur de l'inclusion financière et la promotion des services financiers, le Conseil des ministres de l'Umoa a autorisé l'exercice des opérations relevant de la finance islamique par les Sfd. Comme les autres pays de l'Umoa, la Côte d'Ivoire avait été invitée à prendre en compte et à insérer la loi uniforme dans son ordre interne au plus tard le 30 juin 2018. pourquoi le retard ? C'est le calendrier de l'Assemblée nationale, au dire du ministre, qui n'a pas permis de faire passer ce texte à temps. depuis mai 2018, « tout était prêt », selon lui. En forte croissance, le secteur de la microfinance, selon l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés de Côte d'Ivoire (Apsfd-Ci) dont Cyrille tanoé est le directeur exécutif, revendique 51 Sfd agréés qui disposaient plus de 416 milliards de F Cfa à fin 2018..

**ANOH KOUAO**

## PLAN DE RECAPITALISATION DE L'UNACOOPEC

# 12 milliards fcfa mobilisés sur 24 milliards fcfa recherchés



Adama Koné, au milieu, a renouvelé sa confiance à l'administrateur provisoire et aux membres du comité de suivi de redressement de l'Unacoopecci. (Ph. DR)

### Adama Koné juge le bilan mitigé

Sur un montant de 24 milliards de fcfa recherchés pour la recapitalisation de l'Union nationale des coopératives d'épargne et de crédit de Côte d'Ivoire [Unacoopecci], seulement 12 milliards de fcfa ont été mobilisés au 30 juin 2019. Soit 50% des objectifs fixés à cette date, a informé l'administrateur provisoire Issiaka Savane. Ce dernier a fait remarquer que s'il y a une synergie d'actions des acteurs, notamment les élus et les salariés, il sera possible de mobiliser plus de ressources. Il a indiqué, par ailleurs, que des bailleurs de fonds et des investisseurs nationaux sont prêts à accompagner l'Unacoopecci dans le cadre de sa recapitalisation, mais il reste à définir les parts à céder. Toutes ces informations ont été données, mardi 16 juillet 2019 à Abidjan-Plateau, à l'occasion de la présentation du bilan à mi-parcours, après 24 mois de mise en oeuvre de la feuille de route de redynamisation de l'Unacoopecci. Le Président du conseil d'administration [Pca] des Coopec de Cocody nord, Kessi Alexis a admis que les ressources mobilisées et représentant 28% de l'enveloppe globale de 40,35 milliards de fcfa prévue pour recapitaliser à minima le réseau, sont en deçà des objectifs fixés. Le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné a affirmé pour sa part que ce montant n'est pas négligeable, mais qu'il faut poursuivre les efforts pour atteindre le montant recherché. Mais dans le même temps, le ministre a fait savoir que le bilan est mitigé, notant qu'il espérait voir mieux. "Je m'attendais à mieux, connaissant vos capacités, votre détermination et tout ce que vous m'avez fait espéré", a commenté Adama Koné. N'empêche, il a renouvelé à l'administrateur provisoire et au comité de surveillance, la confiance du gouvernement, soulignant que ce n'est qu'un premier bilan et qu'il compte sur eux pour que la mise en conformité prenne effet rapidement. «D'ici la fin de l'année,

nous devons être à mesure de présenter au gouvernement une mise en oeuvre plus avancée du plan de redressement de l'Unacoopecci. Faites en sorte que l'année prochaine, c'est-à-dire en 2020, l'Unacoopecci commence à sortir ta fête de l'eau», a instruit le ministre de l'Économie et des Finances. Il a informé qu'il y aura deux autres rencontres d'échange d'ici à la fin de l'année. L'administrateur provisoire et les membres du comité de suivi ont été instruits à l'effet de présenter un nouveau calendrier de mise en oeuvre des actions, notamment la création d'un organe financier qui va centraliser les ressources.

TOURISME / "Vendre" le label qu'est devenue la Côte d'Ivoire !

## Siandou Fofana rencontre des plus hautes instances à Madrid



**Le ministre Siandou Fofana effectue un séjour fructueux en Espagne (Ph Dr)**

"Vendre" le label qu'est devenue la Côte d'Ivoire ! C'est l'un des objectifs que veut atteindre le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana qui séjourne, en ce moment, à Madrid, la capitale de l'Espagne où la candidature ivoirienne, au Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et l'implémentation du modèle de formation, sont au cœur des activités. La Côte d'Ivoire, au regard de ses performances économiques, ces dernières années, avec le bond remarquable de l'industrie touristique qui y contribue, a porté sa candidature auprès de l'OMT pour abriter le forum touristique sur les investissements et les opportunités d'affaires en Afrique (Investour), prévu en janvier 2020. A cet effet, le Secrétaire

général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, a reçu en audience, hier, au siège de l'organisation à Madrid, le ministre Siandou Fofana. Cette séance de travail a été, non seulement, l'occasion d'échanger sur l'organisation pratique dudit forum, mais aussi d'aborder d'autres points liés à la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'OMT. Notamment la candidature de la Côte d'Ivoire pour accueillir la Journée mondiale du tourisme en 2021, ainsi qu'au Conseil exécutif de l'organisation pour le mandat 2019-2023. Par ailleurs, ce séjour en Espagne qui se poursuit jusqu'au 21 juillet, est une opportunité en vue de la recherche d'éventuels partenaires et investisseurs pour la mise en œuvre de la stratégie ivoirienne de développement touristique dénommée « Sublime Côte d'Ivoire ». Surtout dans son volet formation qui devrait voir ouvrir une vingtaine de centres dédiés, véritables incubateurs pour quelque 230 000 emplois d'ici 2025 que l'écosystème devrait créer. Sur l'agenda du ministre, l'on note une visite de l'Ecole hôtelière de la Chambre de commerce et d'industrie de Madrid (Ccim), considérée comme l'une des meilleures d'Espagne.

**(SOURCE : DIRCOM)**

**JEAN ANTOINE DOUDOU**